

- 48^{ème} Assemblée générale -

Date : Jeudi 5 octobre 2023
Lieu : Astra Hotel, Vevey VD

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Ouverture et salutations par le Président
2. PV de l'Assemblée générale 2022
3. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes
4. Budget 2023-2024
5. Nominations statutaires
6. Rapport du comité

1. Ouverture et salutations

Sébastien Apothéloz, président, souhaite la bienvenue aux participants de la 48^{ème} assemblée générale à Vevey.

Sébastien Apothéloz déclare ouverte la 48^{ème} Assemblée générale des Distributeurs d'eau romands et rappelle que selon les articles 5 et suivants des statuts, seuls les membres distributeurs ont le droit de vote.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Le procès-verbal était disponible sur le site internet de la DER pour l'ensemble des membres. Ne suscitant aucune remarque, le PV est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes

Rapport du caissier

Olivier Chuat, caissier, présente les comptes 2022 visibles ci-après.

Suite au hacking des serveurs de Winbiz dont dépend la comptabilité et la facturation de la DER, les cotisations 2022 ainsi que les participations à l'AG 2022 n'ont pas été comptabilisées sur l'exercice. Ceci explique les CHF 37'660.- d'actifs de régulation. Les cotisations 2022 seront envoyées en même temps que les cotisations 2023.

De même, la rémunération du mandat de secrétaire n'ayant pas été réglée en 2022, le montant correspondant de CHF 12'000.- est inscrit comme passif de régulation.

Alors que les recettes des cotisations sont stables, celles de la journée technique sont en baisse. Ceci peut s'expliquer d'une part par les restrictions liées au covid encore en vigueur lors de la dernière JT. Le bilan reste cependant similaire avec un événement légèrement bénéficiaire.

L'AG 2022 qui a eu lieu à Charmey est équilibrée.

Le don de CHF 5000.- alloué annuellement à un projet humanitaire en lien avec l'eau, a cette année été attribué au cofinancement d'un projet au Chad pour la réalisation de 30 puits.

Suite à la reprise de la comptabilité par le nouveau Caissier, certaines factures ouvertes ont été abandonnées. Ces dernières étaient pour la plupart des cotisations non encaissées suite à des regroupements de commune. Cette situation explique les CHF 1500.- de pertes sur débiteurs.

Les résultats sont à nouveau bénéficiaires avec un résultat positif de CHF 7'117.44. Ce montant est similaire au bilan 2020 alors que l'année 2021 était légèrement en déficit. L'association dispose toujours d'une réserve confortable avec un capital s'élevant à CHF 77'739.68.

Lecture du rapport de vérification des comptes par M. Stéphane Collet.

MM Jean-Bernard Erni et Christophe Ducommun (en remplacement de Stéphane Collet) ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, pointé les écritures et établi la parfaite concordance des pièces justificatives présentées, contrôlé le CCP ainsi que le compte épargne. Ils remercient Olivier Chuat de la bonne tenue de la comptabilité.

Ils proposent à la présente assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge au caissier, au comité et aux vérificateurs de leur mandat avec remerciements à chacun pour son travail.

Approbation des comptes 2022, et décharge au comité et au rendant-compte

Au vu des éléments fournis, Sébastien Apothéloz demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2022, puis de donner décharge au comité et au rendant-compte. Les comptes sont acceptés par l'assemblée, sans vote contraire et avec une abstention.

4. Budget 2023

Lors de la dernière assemblée, un membre avait fait remarqué qu'il n'était pas pertinent de présenter le budget de l'année en cours lors d'une AG se tenant à quelques mois de la fin de l'exercice. Aussi, il a été décidé qu'à l'avenir, le budget de l'année suivante serait présenté. Le budget 2023 n'ayant pas été présenté lors de l'AG 2022, il est également soumis lors de la présente assemblée.

Olivier Chuat présente les budget 2023 et 2024 visibles ci-après qui sont équilibrés. Les budgets sont similaires aux budgets des années précédentes avec quelques modifications :

- Suite à la reprise de l'envoi et de la réception des factures par le secrétaire, sa rémunération annuelle passe à CHF 18'000 dès 2024. Pour l'exercice 2023, le montant de la rémunération est calculé au prorata de l'année écoulée jusqu'à la décision du comité. Cette décision a pour but de soulager le caissier et faciliter les transitions lors du changement de caissier.
- La rencontre biannuelle entre les distributeurs d'eau romands et tessinois s'est tenue en janvier 2023. Pour cet exercice, les frais du comité ont ainsi été augmenté à CHF 11'000 au lieu de CHF 5'000.

5. Nominations statutaires

Démission du président Sébastien Apothéloz :

Après 14 ans au comité de la DER, d'abord comme membre (8 ans) puis comme président (6 ans), S. Apothéloz a décidé de ne pas briguer un 4^e et dernier mandat de président. Le comité et l'assemblée le remercie pour son engagement auprès de l'association et lui remet un petit cadeau pour exprimer leur gratitude.

Election du Comité :

Selon les statuts, article 6.3.1, le comité est composé de sept membres actifs désignés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et rééligibles pour trois mandats de deux ans, soit huit ans au maximum.

Blaise Jeanneret, élu en 2017, se présente pour reprendre la présidence de l'association. Olivier Chuat, élu en 2017 se présente pour un 4^e et dernier mandat de membre du comité et un 2^e mandat de caissier. Michel Hirtzlin, absent en raison d'impératifs professionnel, se présente pour un 1^{er} mandat de membre du comité et reprend le siège jurassien vacant depuis la dernière AG. Jean-Marie Buchilly se présente pour un 1^{er} mandat de membre de comité et reprend le siège vaudois occupé par Sébastien Apothéloz.

En l'absence de contreproposition à ces nominations, les candidatures ci-dessus sont acceptées par acclamation.

Le comité se compose donc de :

- Blaise Jeanneret, SIG, Genève, président (élu en 2023)
- Olivier Chuat, Viteos SA, Neuchâtel, caissier (élu en 2017)
- Olivier Paschoud, SIGE, Vevey, membre (élu en 2018)
- Dominique Progin, Gruyère-Energie, Bulle, membre (élu en 2020)
- Franck Renzacci, OIKEN, Sion, membre (élu en 2022)
- Michel Hirtzlin, Service industriels de Delémont, Delémont, membre (élu en 2023)
- Jean-Marie Buchilly, Service de l'eau, Lausanne, membre (élu en 2023)

Élection des vérificateurs des comptes :

Stéphane Collet arrive au terme de son mandat de vérificateur, le président la remercie pour son travail. Jean-Bernard Erni, 2^{ème} vérificateur devient 1^{er} vérificateur. Laurent Horvath se propose comme nouveau vérificateur. Le président le remercie pour sa candidature.

L'organe de révision est constitué de :

- Jean-Bernard Erni, Commune de Vaulruz, 1^{er} vérificateur.
- Laurent Horvath, Altis SA, 2^e vérificateur.

6. Rapport du comité

Depuis la dernière AG, le comité s'est réuni à 5 reprises avec la participation de Laurent Roquier pour la SVGW. Il est important de conserver des liens étroits avec la SVGW et le comité remercie L. Roquier pour son implication.

Une rencontre a été organisée avec l'association des distributeurs d'eau tessinois. Lors de cette rencontre, le thèmes suivants ont été abordés :

- Sécheresses et mesures associées
- Moule quagga
- Places de lavage pour l'agriculture
- Pénurie de personnel technique

La DER participe au magazine « Les Reflets » publié quatre fois par année par la SVGW. Des propositions pour des sujets d'article en rapport avec l'actualité des distributeurs sont les bienvenues de la part des membres.

Le sujet de la prochaine journée technique qui se tiendra le 7 février 2024 au salon aqua pro à Bulle est annoncé : *Durabilité et eau potable : enjeux, conflits et stratégies*. Un membre de l'assemblée fait remarqué qu'un programme de conférences trop dense limite le temps disponible pour les échanges sur les stands du salon. Suite à cette remarque, le comité décide de limiter le nombre d'interventions à quatre au lieu des cinq prévues initialement.

Comptes 2022

Montants en CHF et TTC	Bilan au			
	31.12.2022		31.12.2021	31.12.2020
Actifs				
Poste compte no 10-17296-0	51 349.88		86 862.71	84 426.26
Actifs de régularisation	37 660.00		-	-
Débiteurs	730.00		5 850.00	3 980.00
Total des Actifs	89 739.68		92 712.71	88 406.26
Passifs				
Passifs de régularisation	12 000.00		22 090.47	14 584.80
Capital / fortune propre	77 739.68		70 622.24	73 821.46
Total des Passifs	89 739.68		92 712.71	88 406.26

Montants en CHF et TTC	Comptes de résultat			
	2022	Budget 2022	2021	2020
Produits				
Cotisations membres	29 610.00	30 000.00	29 944.00	28 903.00
Recettes journées techniques	18 270.00	30 000.00	16 189.24	27 720.00
Recettes assemblée générale	6 800.00	10 000.00	-	300.00
Produits financiers	-	-	-	-
Total des Produits	54 680.00	70 000.00	46 133.24	56 923.00
Charges				
Organisation journées techniques	16 422.40	20 000.00	20 797.50	23 593.19
Organisation assemblée générale	6 825.00	15 000.00	avec JT	Virtuelle
Secrétariat	12 639.35	12 000.00	12 000.00	12 000.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	5 000.00	5 000.00	11 615.50	6 615.50
Frais d'administration, comités	4 292.20	13 000.00	4 366.48	3 691.69
Frais site internet	618.75	5 000.00	319.45	2 681.95
Frais financiers	264.86	-	233.53	189.55
Pertes sur débiteurs	1 500.00	-	-	-
Total des Charges	47 562.56	70 000.00	49 332.46	48 771.88
Résultat de l'exercice	7 117.44	-	-3 199.22	8 151.12

Le caissier : Olivier Chuat

Neuchâtel, le 22 septembre 2023

Budgets 2023 - 2024

Montants en CHF et TTC	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Produits			
Cotisations membres	29 610.00	30 000.00	30 000.00
Recettes journées techniques	18 270.00	20 000.00	20 000.00
Recettes assemblée générale	6 800.00	8 000.00	8 000.00
Produits financiers	-	-	-
Total des Produits	54 680.00	58 000.00	58 000.00
Charges			
Organisation journées techniques	16 422.40	18 000.00	18 000.00
Organisation assemblée générale	6 825.00	8 000.00	8 000.00
Secrétariat 18'000.-/an	12 639.35	16 500.00	18 000.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Frais d'administration, comité	4 292.20	11 000.00	5 000.00
Frais site internet	618.75	1 000.00	1 000.00
Frais financiers	264.86	200.00	200.00
Perte sur débiteurs	1 500.00	200.00	200.00
Total des Charges	47 562.56	59 900.00	55 400.00
Résultat de l'exercice	7 117.44	-1 900.00	2 600.00

Le caissier : Olivier Chuat

Neuchâtel le : 21 septembre 2023